



REGLEMENT & CONTRAT

- 1, Tout animal doit être à jour de ses vaccins : maladie de carré, hépatite, parvovirose, parainfluenza, leptospirose (chppil), la toux du chenil conseillée. Le carnet de santé sera conservé à la pension pendant toute la durée du séjour.
- 2, Tout animal doit être identifié : tatouage ou puce électronique (coordonnées à jour).
- 3, Tout animal doit avoir été traité contre les puces et les tiques 8 à 15 jours avant la date d'entrée à la pension. Il devra aussi avoir été vermifugé.
- 4, La désinfection des locaux étant assurée quotidiennement, la pension n'est pas responsable en cas de maladie ou d'eczéma qui pourrait survenir pendant ou après le séjour de l'animal.
- 5, Le propriétaire s'engage à communiquer les problèmes de santé, les soucis de comportement de son animal.
- 6, La pension se réserve le droit de refuser un animal malade ou agressif.
- 7, Pendant la durée du séjour de l'animal, le propriétaire autorise le gérant de la pension à procéder aux soins ou interventions vétérinaires estimés nécessaires et accepte d'en régler les frais par remboursement à la pension sur présentation des justificatifs émanant du vétérinaire.
- 8, En cas de décès de l'animal, il sera pratiqué à la demande et à la charge du propriétaire, une autopsie qui déterminera les causes du décès. Un compte rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation lui sera délivrée.
- 9, Les femelles en chaleur, les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas acceptés à la pension.
- 10, Si l'animal est sous traitement médical, la pension administrera le traitement sur ordonnance vétérinaire sans surcoût. Le propriétaire devra fournir les médicaments nécessaires au traitement.
- 11, Le propriétaire confie son animal en connaissant la hauteur des grilles (1m85 à 2 m), ainsi en cas de fugue, la responsabilité de la pension ne pourra être mise en cause.
- 12, Tous les accès à la pension sont fermés à clef la nuit et durant les absences cependant la pension décline toute responsabilité en cas de vol,
- 13, La pension accepte les objets personnels (panier, couverture, jouets) mais décline cependant toute responsabilité en cas de dégradation faite par votre animal ou par le compagnon de box.
- 14, Le propriétaire doit être assuré en responsabilité civile et reste redevable (sur facture) de tous les dommages éventuels causés par son animal pendant son séjour,
- 15, En cas de sortie avant la date prévue, la totalité du séjour sera due. Toute prolongation de séjour sera possible en nous prévenant à l'avance et selon les disponibilités.
- 16, La nourriture sèche est fournie par la pension, cependant si vous souhaitez que votre animal conserve sa nourriture habituelle, cela n'entraînera pas une baisse de tarif.
- 17, Des arrhes représentant 30 % de la somme totale du séjour vous seront demandées afin que la réservation soit validée. Les arrhes ne sont pas remboursables en cas d'annulation.
- 18, Tarifs et horaires visibles sur le site www.lospelluts.fr
- 19, Afin de veiller au bon fonctionnement de la pension, merci de respecter les heures de rdv, En cas

de changement, prévenir au plus tôt par téléphone afin de fixer un nouveau rdv selon les disponibilités, Aucune entrée, sortie ou visite ne sera tolérée en dehors des heures d'ouverture,

20, Tout chien sera considéré comme abandonné s'il n'est pas récupéré au terme du séjour par vous ou la personne de confiance désignée ci-dessous,

21, En cas de souci majeur lors du séjour (problème de santé ou comportemental), la personne de confiance désignée ci-dessous s'engage à effectuer la sortie immédiate du(des) chien(s) et ce avant la date de fin de séjour initiale,

22, Les termes du règlement seront reconductibles tacitement pour tous les séjours à venir,

NOM(S) DU(DES) CHIEN(S)/RACE OU CROISEMENT

–

–

–

PROPRIETAIRE

Nom/prénom :

Adresse :

Tél/mail :

PERSONNE A PREVENIR : s'engagera à récupérer le(s) chien(s) en cas d'impossibilité du propriétaire ou de sortie immédiate (cf 21) et à régler la totalité du séjour

Nom/prénom :

Adresse :

Tél :

Fait à _____ Le _____

Signature du propriétaire :